

SEANCE DU 15 JANVIER 2018

L'an deux mille dix-huit le quinze janvier à 18h30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Jean-Luc RETCHEVITCH.

PRESENTS : Mmes et Mrs Jean Luc RETCHEVITCH, Patrick TOURNEREAU, Sylvie AUDUMARES, Cyril SOULIER, Laurence GUEIDAN, Marie BAGAGLI, Lionel LESNIAK, François ABRASSART, Matheus VADER

ABSENTE EXCUSEE : Véronique RIGAL

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.
Mme Laurence GUEIDAN est élue secrétaire de séance.

Mr le Maire donne lecture du compte rendu de la séance du 18/12/2017, qui est approuvé et signé par les membres présents.

ORDRE DU JOUR :

- 1) CONSTRUCTION DE LA MAIRIE : Demande de subvention à l'investissement local
- 2) Les affaires en cours

I – CONSTRUCTION DE LA MAIRIE : Demande de subvention à l'investissement local 2018

Vu la circulaire préfectorale du 18 décembre 2017,

Considérant que le projet de construction de la future mairie n'a pas été retenu au titre de la DETR 2017

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré, décide, à la majorité :
07 Pour, 1 contre, 1 abstention

- **d'approuver** les travaux et l'estimatif du coût de l'opération, pour un montant de :
372 200 Euros HT, soit 446 640 Euros TTC.
 - **de solliciter** une subvention d'investissement
 - **d'adopter** le plan de financement prévisionnel du projet suivant :
- | | |
|--|----------------|
| Coût des travaux | 372 200 € H.T. |
| Subvention d'investissement de l'Etat | 148 880 € |
| Subvention au titre du Conseil Départemental du Gard | 89 440 € |
| Le solde sur les fonds propres de la Commune | 133 880 € |

II – Les affaires en cours

Mr le Maire fait un bilan sur les dossiers en cours.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h10.